



Procès-verbal de la 17^{ème} Assemblée générale de fauna•vs

du 29 avril 2016 à l'Hospice du Simplon

1. Accueil des membres

La présidente Brigitte Wolf ouvre la séance à 20h30 et souhaite la bienvenue aux membres présents à la 17^{ème} Assemblée générale de fauna•vs à l'Hospice du Simplon. L'assemblée sera suivie d'une projection de photos animalières (réalisation Stéphane Mettaz). Le thème de l'excursion publique du samedi matin est « Sur les traces du tétras-lyre » (sous la direction de Raphaël Arlettaz, membre du comité).

Membres présents :

Comité : Brigitte Wolf (présidente), Raphaël Arlettaz, François Biollaz, Clémence Dirac-Ramohavelo, Peter Oggier

Membres : Hans-Peter Clausen, Jean-Marc Fasmeyer, Mélanie Iqbal, Annette Métrailler, Stéphane Mettaz, Martina Meyer, Bernard Michellod, Cécile Michellod, Viviane Oggier, Marie-Thérèse Sangra, Stefan Zurschmitten

Membres excusés :

Les personnes suivantes se sont excusées :

Jean-Pierre Bühler, François Burnier, Christophe Clivaz, Gottlieb Dändliker, Jérôme Fournier, Stéphane Pillet, Aurel Salamin, Jacques Sauthier, Peter Schild, Philippe Vallotton

2. Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale était consultable sur notre site internet (www.fauna-vs.ch) depuis le 20 avril 2016. Aucune demande pour obtenir une version papier ne nous est parvenue. Le procès-verbal est accepté sans remarque ni question.

3. Rapport d'activités 2015

Le rapport d'activités 2015 a été envoyé aux membres en même temps que la convocation à l'AG. La présidente nous le résume en quelques mots. Aucun changement n'est intervenu au sein du comité, qui est formé par Brigitte Wolf (présidente), Raphaël Arlettaz, François Biollaz, Clémence Dirac-Ramohavelo et Peter Oggier. Les activités importantes de l'année écoulée sont :

- Parution des bulletins fauna•vs info 27 et 28
- Assemblée spéciale consacrée à une réflexion globale concernant le nouveau plan de chasse quinquennal
- Mandat du Parc naturel régional Pfyng-Finges : recherche de littérature scientifique
- Assemblée générale à Mase, suivie d'une excursion publique sur le thème « Les micromammifères du Val d'Hérens », avec la participation de Sophie Cotting, biologiste.
- Entretien des bacs à Sonneurs installés en 2012 à Chararogne, en collaboration avec le correspondant régional du KARCH « amphibiens » pour le Bas-Valais.

- Participation à la Fête du Bois et de la Forêt à Champoussin : présentation des différentes activités de fauna•vs et de fiches d'information dévoilant la vie secrète et les rôles dans l'écosystème forestier de quelques espèces méconnues typiques du milieu forestier, en collaboration avec le Réseau Chauve-souris Valais
- Participation à la tournée du bicentenaire de la Société suisse des Sciences Naturelles (SCNAT) à Sion : organisation de deux excursions sur le thème « la faune commensale du milieu urbain »

Fauna•vs a rédigé deux prises de position :

- Concept énergie éolienne suisse
- Nouvel arrêté quinquennal sur la chasse (voir fauna•vs info 29)

Plusieurs communiqués de presse rédigés par fauna•vs ou article de presse citant fauna•vs :

- « A la défense de la faune des vertébrés » – paru dans le Nouvelliste
- « L'effet régulateur bénéfique de l'aigle royal » – courrier des lecteurs paru dans le Nouvelliste

4. Comptes 2015

La caissière Clémence Dirac Ramohavelo nous donne lecture des comptes pour l'année 2015. Les rentrées, essentiellement les cotisations, l'aide de la Loterie romande pour le bulletin (CHF 2000.-) et le mandat du Parc Régional Pfyn-Finges concernant la recherche d'articles scientifiques, se montent à CHF 21'788.30. Dans les comptes 2015, l'aide de la Loterie romande apparaît deux fois, car nous leur avons demandé une aide financière pour des travaux d'aménagement réalisés par le Réseau Chauves-souris Valais (RCVS) afin de favoriser des colonies de grands et petits murins. Le montant total des dépenses se monte à CHF 22'572.10, les dépenses les plus importantes étant le salaire de la chargée d'affaires et les frais liés aux bulletins. Les dépenses liées aux aménagements réalisés par le RCSV ont été comptabilisés dans la rubrique « Divers » et représentent un total de CHF 1'884.55. L'année 2015 a été faible en matière de rentrées financières, seule la Loterie romande ayant accepté de soutenir nos activités et notamment la parution de notre bulletin fauna•vs info. L'exercice se solde par une perte de CHF 783.80. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce résultat négatif : les frais d'impression du bulletin sont plus élevés que les années précédentes, l'abonnement internet (WEB2000) a été payé deux fois en 2015 (soit pour 2014 et 2015 - la facture pour l'année 2014 nous étant parvenue seulement en août 2015) ainsi qu'une augmentation des frais liés à l'Assemblée générale.

Au 31.12.2015, la fortune de la société se monte à CHF 11'313.67.

5. Rapport des vérificateurs des comptes 2015

Les vérificateurs des comptes sont Gottlieb Dändliker (excusé) et Jean-Marc Fasmeyer, qui lit le rapport. Les deux vérificateurs ont vérifiés les comptes, les écritures ainsi que les justificatifs fournis et attestent de la bonne tenue de la comptabilité. Ils confirment également que l'aide financière accordée par la Loterie romande a bien été utilisée pour le bulletin. Sur la base de ces contrôles, ils proposent de donner décharge au comité, ce qui est accepté à l'unanimité par l'Assemblée (vote à main levée). Ils remercient Clémence Dirac-Ramohavelo pour la bonne tenue des comptes.

6. Programme et budget 2016

a) Budget

Le budget 2016 prévoit un total des recettes de CHF 19'785.-, un total de dépenses de CHF 20'265.- et un résultat budgétisé négatif de CHF 480.- (perte).

Afin que les comptes reflètent mieux la réalité, la présidente propose à l'avenir d'émettre une facture pour la mise en page du bulletin – travail qu'elle effectue bénévolement depuis plusieurs années – puis de faire don de (tout ou partie) ce montant à fauna•vs. L'assemblée propose également de demander un montant plus élevé auprès de la Loterie romande, afin que l'impression, la mise en page et l'envoi du bulletin soient couverts.

Raphaël Arlettaz propose de ré-éditer l'autocollant de fauna•vs afin d'en faire une nouvelle distribution et ainsi augmenter la publicité pour la société. Ces frais doivent être rajoutés au budget.

Le budget est accepté à l'unanimité, sous réserve des modifications discutées ci-dessus.

b) Programme

En 2016, en plus de la parution de deux numéros du bulletin fauna•vs info, notre société a organisé ou organisera :

- Présentation de la société et tenue d'un stand lors du Symposium Biology'16 à l'université de Lausanne (11 et 12 février) ; ce Symposium regroupe les chercheurs en biologie des organismes
- Une excursion en marge de l'Assemblée générale sur le thème « Sur les traces du tétras lyre », avec la participation de Raphaël Arlettaz, membre du comité
- Conférence commune avec La Murithienne sur le thème « Le comportement social des vaches d'Hérens » (1^{er} avril), conférencière : Isabelle Castro
- Propositions dans le cadre du nouveau plan quinquennal pour la chasse : ces propositions proposeront un compromis entre les meilleures solutions du point de vue scientifique et ce qui est possible de transposer dans la pratique
- Mandat du Parc Naturel Régional (PNR) Pfyn-Finges : recensement des ouvrages et articles scientifiques réalisés dans le périmètre du PNR et tenue de la bibliothèque scientifique
- Communiqués de presse sur des thèmes actuels

François Biollaz propose la création d'une page Facebook qui permettrait un meilleur suivi de nos activités par le public et d'attirer ainsi quelques membres à moindre coût.

7. Nominations statutaires

Cette année, le comité doit être réélu par l'Assemblée générale. Tous les membres du comité sont prêts à accepter un nouveau mandat de quatre ans. Ils sont élus par acclamation et à l'unanimité des membres présents.

8. Acceptation des nouveaux membres et démissions

Les 7 nouveaux membres de fauna•vs sont cités et acceptés par l'assemblée. Il s'agit de Sophie Cotting, Aline Wullemin, Chloé Berclaz, Maxime Rey, David Gerke, Emilie Dessimoz et Marie-Cécile Bovier-Pannatier.

Quinze personnes ont souhaité démissionner ou n'ont pas payé leurs cotisations deux années de suite et ont par conséquent perdu leur statut de membres. Deux membres (Guy Salamin et Peter Vogel) sont malheureusement décédés au cours de l'année. Une minute de silence est demandée en leur mémoire. A la fin de l'année 2015, fauna•vs comptait 203 membres.

9. Divers

- Marie-Thérèse Sangra aimerait savoir si fauna•vs est en contact avec le Groupe Loup Suisse : il y a un échange de publications, mais pas d'autres formes de collaboration
- Marie-Thérèse Sangra souhaite également connaître la position de fauna.vs par rapport au retour ou à l'arrivée de nouvelles espèces en Suisse, comme par exemple le chacal doré : dans ce cas précis, il ne s'agit pas d'une espèce invasive, mais d'une espèce qui arrive naturellement. Le comité de fauna n'a pas pris position par rapport à cette arrivée et aucune observation n'a été faite en Valais.

Isabelle Castro

Juin 2016